Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 056-215600016-20260409-DEL2026_57-DE

COMMUNE D'ALLAIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice :27
présents :24
votants :27

L'an deux mil vingt six
le : neuf avril
le Conseil Municipal de la Commune d'ALLAIRE (Morbihan) dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Jean-François MARY, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 2 avril 2026

APPROBATION DU DEPOT DU DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION DGD AUPRES DE LA DRAC BRETAGNE POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS INFORMATIQUES DANS LE CADRE DE L'AGRANDISSEMENT ET DE LA RESTRUCTURATION DE LA MEDIATHEQUE MUNICIPALE

PRESENTS : M. MARY Jean-François, M. BARON Christophe,Mme BAUDU Nolwenn,M. BLOSSIER Thomas,Mme BOCQ Florence,Mme CAILLET Angélique,Mme COYAC Emmanuelle,M. DOUZAMY Bruno,M. HEMERY Didier,M. JOLY Pierre-Alexandre,M. LEBRUN Jean-Lou,M.LE FOL Yoann,M. LE LIEVRE Jérôme,Mme MAHE Séverine,Mme MAUVOISIN Marie-Hélène,M. MEHAT Damien,Mme MORAND Anna,M. PANHALEUX Dominique,Mme POTIER Floriane,Mme RENOU-COLMONT Dominique,Mme ROBIC Catherine,Mme SCHOTT Virginie,M. SEILLER Michel,M. SOURDRIL Maximilien.

Mme ALLARD Clarisse donne procuration à Mme RENOU-COLMONT Dominique
M. DEQUI Claude donne procuration à M. PANHALEUX Dominique
Mme VANDEKERKHOVE Christine donne procuration à M.MARY Jean-François

Secrétaire de séance : M. HEMERY Didier

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que la commune conduit actuellement un projet d'agrandissement et de restructuration de la médiathèque municipale, visant à moderniser l'équipement et à renforcer l'accès de tous à la lecture publique et aux ressources culturelles et numériques.

Ce projet a pour objectif d'adapter la médiathèque aux nouveaux usages, notamment en matière de développement du numérique, d'améliorer l'accueil des publics et de favoriser l'accès aux services digitaux pour l'ensemble de la population.

Dans ce cadre, l'acquisition d'équipements informatiques constitue un élément essentiel pour garantir la qualité des services proposés.

Ces équipements permettront notamment :

- de développer l'accès public à Internet et aux ressources numériques,
- de soutenir les actions de médiation et d'inclusion numériques,
- de renforcer l'offre destinée aux publics scolaires, familiaux et adultes,
- d'améliorer les conditions de travail du personnel de la médiathèque.

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 056-215600016-20260409-DEL2026_57-DE

Les équipements concernés porteront notamment sur des postes informatiques à destination du public, des équipements numériques spécifiques pour les espaces jeunesse et multimédia, ainsi que du matériel informatique nécessaire au fonctionnement de l'établissement et aux actions culturelles.

Le coût prévisionnel de cette acquisition est estimé à 29 220.09 € HT, dont une partie pourrait être financée par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) au titre de la Dotation générale de décentralisation (DGD), volet informatique.

La commune souhaite déposer un dossier de demande de subvention auprès de la DRAC Bretagne avant la date de clôture de l'appel à projets fixée au 30 avril 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité:

- **D'approuver le dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès de la DRAC au titre de la DGD pour l'acquisition d'équipements informatiques destinés à la médiathèque municipale, dans le cadre du projet d'agrandissement et de restructuration ;**
- **D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à la constitution et au dépôt du dossier, ainsi que tout acte afférent à la présente délibération.**

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance

Didier HEMERY

Conseiller municipal

Jean-François MARY

Maire d'ALLAIRE

